

PROGRAMME PERTES ET FRAUDE

Création d'une filière à enjeux

Depuis plusieurs années, Enedis constate une hausse des pertes non techniques (PNT), principalement due à des fraudes ou à des anomalies contractuelles. L'entreprise a donc décidé de créer une organisation dédiée.

Des pertes en augmentation, malgré le déploiement de Linky

Les fraudes constituent une part de plus en plus importante des pertes non techniques. Elles impactent la sécurité des tiers et des agents, la qualité et les coûts de l'électricité. Ces pertes sont couvertes par le TURPE7, donc indirectement financées par l'ensemble des usagers. Cela place la question des PNT au cœur des missions de service public portées par Enedis.

La jurisprudence issue des dernières actions menées par Enedis permet désormais de constater certaines fraudes sans intervention systématique sur le terrain.

Malgré ces avancées, le phénomène reste massif et les capacités actuelles de traitement sont insuffisantes. **La Direction évoque un flux cinq fois supérieur à sa capacité de traitement en 2024.**

Les PNT en chiffres (2024)

- 12,5 TWh
- 1,8 milliard d'euros
- 120 000 compteurs frauduleux
- 9 000 nouvelles suspicions chaque mois
- 3 500 € de préjudice moyen par dossier

Cellule PNT dédiée : une expérience héritée des Unités Clients Fournisseurs - UCF

La création d'une cellule dédiée PNT représente une étape majeure d'un projet plus global et fera prochainement l'objet d'un passage en CSE-C.

La future cellule devra fonctionner de manière étanche, pour prévenir les fuites d'informations, garantir la confidentialité des données et sécuriser les interventions. Seules les 13 directions régionales les plus concernées devront mettre en œuvre ce dispositif complet.

- Des postes dédiés seront créés
- Leurs fiches descriptives devront être précises
- Le parcours de formation devra être revu
- Des salariés au profil technique confirmé seront recrutés

Enfin, FO Energie revendique **un volume de GF transformation significatif**, afin de renforcer l'attractivité des postes proposés.



Pour FO Énergie, cette filière s'inscrit dans la continuité des compétences historiquement portées par le distributeur. Nous participons activement aux négociations en cours, dans l'intérêt des agents, comme des usagers.